



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 23-021 – 31 janvier 2023

Finances locales

Décisions budgétaires

Quorum : 15
Présents : 20
Pouvoirs : 8
Votants : 28

Présents :

Dominique DELAMARRE – Philippe SALAÛN – Laurence BIENNE – Hermine TOFFOLETTI – Joël SIELLER – Jean-Marc JOUMIER – Nadine JOUAULT – Françoise LEBRUN – Sandrine THURET – Cédric BINET – Matthieu CHANEL – Thierry PRESSARD – Hélène LE BARS – Michèle MOTEL – Patrick JUMEL – François CHARMETEAU – Audrey GROSHENY – Bruno MARGOTTIN – Patricia AUGUIN – Quentin PILLET

Excusés :

Mathieu LUCAS MOUNIER – Isabelle LEBOURDAIS – Jean-Philippe MEHU – Jean LEMOINE – Anne GADBY – Pascale THEZE – Julien DUBOIS – Sylvie LE LAY

Absente :

Catherine CHERIF

Pouvoirs :

Mathieu LUCAS MOUNIER à Philippe SALAÛN – Isabelle LEBOURDAIS à Sandrine THURET – Jean-Philippe MEHU à Laurence BIENNE – Jean LEMOINE à Dominique DELAMARRE – Anne GADBY à Cédric BINET – Pascale THEZE à Hermine TOFFOLETTI – Julien DUBOIS à Matthieu CHANEL – Sylvie LE LAY à Michèle MOTEL

Secrétaire de séance :

Philippe SALAÛN

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de GUICHEN s'est réuni salle du Conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DELAMARRE, Maire, après avoir été convoqué le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Débat d'orientation budgétaire 2023

I. ANALYSE FINANCIERE (jointe en annexe)

- 1- Analyse financière rétrospective 2018 - 2022
- 2- Analyse financière prospective 2023 - 2027

II. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX POUR 2023

BATIMENTS

	Dépenses en €	Recettes en €
- Médiathèque	46 433 €	
- Espace galatée	350 000 €	50 000 €
- Piscine intercommunale	450 000 €	
- Terrain de football	92 000 €	10 000 €
- Multi-accueil	13 200 €	111 000 €
- Travaux dans les écoles	250 600 €	30 000 €
- Travaux dans les restaurants municipaux	27 000 €	
- Mairie 3 ^{ème} tranche Etudes - travaux	980 000 €	201 085 €
- Trésorerie de Guichen Etudes - travaux	63 000 €	54 750 €

VOIRIE

	Dépenses en €	Recettes en €
- Effacement des réseaux rue de Louvain	100 659 €	3 046 €
- Modernisation de la voirie communale	50 000 €	
- Aménagement arrêts de cars	192 000 €	99 000 €
- Aménagement centre-bourg	50 000 €	
- Installation PAV Saint-Martin	55 000 €	
- Gestion des eaux pluviales	162 500 €	

ETUDES

	Dépenses en €	Recettes en €
- Révision du PLU	33 000 €	
- Concertation Guichen 2050	60 000 €	36 150 €
- Réseau de chaleur	17 000 €	15 036 €

MATERIELS

	Dépenses en €	Recettes en €
- Services techniques	103 380 €	
- Services administratifs	110 615 €	
- Services culturels	29 200 €	
- Services scolaires	43 590 €	34 817 €
- Services Restauration	22 464 €	23 520 €

Le montant total des investissements pour l'année 2023 est estimé à 3 899 663 €.

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances – Budgets, réunie le 23 janvier 2023,

Etant entendu l'exposé de Dominique DELAMARRE,

Il est proposé de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport présenté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

Le Maire,

Dominique DELAMARRE



Le secrétaire de séance,

Philippe SALAÜN

POUR AMPLIATION
 CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

compte tenu de la
 -Réception en Préfecture le 15/02/2023
 -Publication en ligne le 16/02/2023
 -Notification le
 Le Maire,
 Dominique DELAMARRE



CET ACTE PEUT ÊTRE CONTESTÉ

Les voies de recours	Les délais
<p>Devant le Maire . Le recours gracieux</p>	<p>Si le <i>recours gracieux</i> est présenté dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte, le demandeur dispose, à partir du refus, express ou tacite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.</p> <p>Le <i>recours contentieux</i> doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte par voie postale ou par l'application Télérecours accessible par le site www.telerecours.fr.</p>
<p>Devant le Tribunal Administratif . Le recours contentieux</p>	